



Extraits de comptes du locataire

Par **Cristo50**, le 17/03/2010 à 10:24

Bonjour,

Nous louons un appartement et le bailleur refuse de nous transmettre nos extraits de compte pretextant que c'est un service payant. Il nous est donc impossible de vérifier les débits crédits. Ceci est d'autant plus gênant qu'une ALF (qui varie dans le temps) est versée directement au bailleur. Nous n'avons donc aucune possibilité de vérifier notre solde. Que pouvons-nous faire?

D'autre part ce bailleur dans le décompte de charges annuel nous facture un contrat d'entretien chaudière qui va au delà du nettoyage annuel. Est-ce normal?

Merci pour vos réponses.